

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Caf de la Somme

2022



#LaCafAVosCôtés



Caf de la Somme

*Pour accéder à la version interactive,
télécharger le fichier !*



2022

>>>

NOS MISSIONS ET ENGAGEMENTS

>>>

**DES SALARIÉS AU SERVICE DES
ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES**

>>>

NOS CHIFFRES CLÉS 2022

>>>

ZOOM SUR LA CAF DE LA SOMME

>>>

GARANTIR LE JUSTE DROIT

>>>

LA GOUVERNANCE

**LA CAF, ACTEUR DES POLITIQUES FAMILIALES
ET SOCIALES**



Thierry Marcotte-Even

directeur de la Caf de la Somme

Vous tenez entre vos mains le rapport d'activité de la Caf de la Somme. Cette publication, sous un format renouvelé depuis cette année, a pour objectif de vous présenter cet organisme et de vous éclairer sur son activité de l'année 2022.

Que vous soyez allocataire, partenaire ou simple citoyen, les missions de la Caisse d'allocations familiales impactent votre quotidien car, comme vous le lirez ci-après, notre ambition principale est d'accompagner toutes les familles, dans leur diversité, à tout âge de la vie.

Cet accompagnement ne peut se résumer à un soutien financier, tel que fixé par la législation nationale. Il est aussi et avant tout un accompagnement sous forme de services rendus aux familles.

Pour cela, l'ensemble de nos acteurs, qu'ils soient salariés ou partenaires, sont mobilisés chaque jour. Cette mobilisation, particulièrement en 2022, s'est faite sous l'angle de la performance avec une nette amélioration des résultats de la Caf de la Somme et, derrière ces chiffres, du service rendu à la population samarienne.

Certes, nous devons continuer de répondre toujours mieux aux demandes de nos allocataires mais il convient aussi de souligner cette très belle évolution de la Caf, car elle témoigne d'efforts importants menés par le personnel pour adapter et améliorer l'organisation, les méthodes de travail, tout en maintenant un haut niveau d'investissement professionnel.

Dernière année de notre Convention d'objectifs et de gestion négociée avec l'Etat, 2022 est donc une année de bilan, une année de performance, mais aussi une année d'attention portée à nos publics.

Je vous laisse prendre connaissance de cette activité et vous souhaite une belle lecture de ce rapport.

La Caf de la Somme fait partie de la branche Famille de la Sécurité sociale

La branche Famille est l'une des quatre composantes du régime général de la Sécurité sociale créée en 1945 par une ordonnance du 4 octobre. Les autres branches sont : la Maladie, la Retraite, le Recouvrement et l'Autonomie.

Les missions de la branche Famille

La branche Famille de la Sécurité sociale a trois missions prioritaires :

- > Aider les familles dans leur vie quotidienne, en facilitant en particulier, l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle;
- > soutenir les allocataires avec des aides personnelles au logement, notamment pour l'amélioration du cadre de vie;
- > développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes handicapées.



L'organisation de la branche Famille

La branche Famille est organisée en un réseau de 101 caisses d'Allocations Familiales (Caf) couvrant chaque département et avec une Caisse nationale des Allocations Familiales (Cnaf).

Tous les cinq ans, la Caisse nationale des Allocations Familiales signe avec l'Etat une convention d'objectifs et de gestion (Cog) dans laquelle sont fixés les objectifs et indicateurs ainsi que les moyens dont disposeront les caisses d'Allocations Familiales.

Cette convention d'objectifs et de gestion nationale est déclinée par chaque caisse d'Allocations familiales, en fonction de sa situation et de ses spécificités territoriales.

La Caf de la Somme



La Caf de la Somme est un établissement privé remplissant une mission de service public.

Elle est dotée d'un conseil d'administration composé de représentants des employeurs, des syndicats de salariés, des associations familiales et de personnalités qualifiées.

La Caf de la Somme verse des prestations familiales et sociales aux familles allocataires et contribue au développement d'équipements collectifs en soutenant financièrement de nombreux partenaires.

Avec pour objectifs et missions :

- > D'aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- > de soutenir la fonction parentale,
- > d'accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- > de créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

La Caf de la Somme, une forte implication sur le territoire

> La Caf soutient directement, financièrement et techniquement, la création de nombreuses structures selon les besoins de chaque territoire (crèches, maisons d'assistants maternels, accueil de loisirs, lieux d'accueil enfants parents, relais petite enfance, centres sociaux et établissement de vie sociale, médiation familiale...) et veille à leur travail en réseau.

> La Caf s'implique dans le développement partenarial des services aux familles dans le département, à travers un Schéma directeur départemental mais aussi, dans chaque intercommunalité, avec une **Convention territoriale globale**.

> La Caf s'engage pour l'accueil du public et l'accès au droit, par ses propres équipes mais aussi l'accompagnement des partenaires (point relais Caf, France services, ateliers numériques...).

LA CAF DE LA SOMME : DES SALARIÉS AU SERVICE DES ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES

La Caf de la Somme compte **345 salariés** au 31 décembre 2022, tout contrat confondu dont 266 femmes et 79 hommes.

La moyenne d'âge est de **43 ans**.

En 2022, la Caf a **recruté 86 collaborateurs** (12 en contrat à durée indéterminée et 74 en durée déterminée).

La Caf a dépensé **21,2 millions d'euros** pour son budget annuel de fonctionnement



Nous avons accueilli
12 stagiaires
7 alternants



Pour l'année 2022, nous avons obtenu le score de **96/100** concernant l'index de l'égalité de rémunération femmes-hommes.



Plus de 60%
de salariés bénéficient
du télétravail

L' équipe de direction

L'équipe de direction élabore les orientations stratégiques et assure le pilotage général de l'organisme pour assurer une qualité de service optimale.

Thierry Marcotte-Even, Directeur

Assure le fonctionnement de l'organisme. À la tête des services de la Caf, il définit la stratégie et l'organisation, gère le personnel, ordonnance les dépenses.

Loïc Simon, Directeur Comptable et Financier

Est chargé, sous sa propre responsabilité, de l'ensemble des opérations financières. Il assure les recettes et les dépenses de l'organisme et établit un plan de maîtrise des risques.

Laura Martinet, Directrice adjointe

Olivier Vandenberghe, sous-directeur

Et Isabelle Lehouck, directrice du centre de ressources

Assistent le directeur dans ses missions et supervisent les services qui leur sont rattachés.

Les salariés exercent leurs missions dans les services

Prestations : ils traitent les demandes de prestations légales et assurent l'accueil de nos allocataires.

Action sociale : ils traitent les demandes d'aides financières individuelles et collectives, animent des actions de développement social et des actions d'accompagnement des allocataires.

Comptable et financier : ils assurent la comptabilisation des dépenses et des recettes, la prévention et la lutte contre la fraude, le contrôle et la maîtrise des risques.

Supports : ils ont pour missions l'analyse des données statistiques, la communication, l'informatique, la documentation, la gestion des ressources humaines et financières, la gestion des biens, l'imprimerie et l'appui à la qualité.



125 862
foyers
allocataires

Pour répondre aux besoins de nos allocataires, nous avons versé **783 millions d'euros**, soit **une moyenne mensuelle de 518 € par foyer allocataire**.

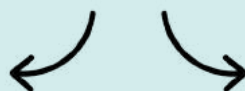
749,9 millions d'€
au titre des
prestations légales

Aide à la petite enfance
86,7 millions d'€

Aides à la famille
156,3 millions d'€

Aides au logement et à l'habitat
143,3 millions d'€

Aides aux personnes en difficulté
363,6 millions d'€



33,1 millions d'€
au titre de
l'action sociale

Aides aux familles
3,7 millions d'€

Accueil du jeune enfant
21 millions d'€

Animation de la vie sociale et cadre de vie
2,6 millions d'€

Temps libre et loisirs
4,7 millions d'€

Vacances et parentalité
1,1 millions d'€

DANS LA SOMME

570 559

Habitants

772

Communes

17

EPCI

277 566

personnes couvertes par
la Caf de la Somme

LES PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES EN 2022



PETITE ENFANCE

PAJE 86 736 005 €

LOGEMENT

Allocation de soutien familial 15 937 225 €
Allocation de logement familial 27 680 370 €
Allocation de logement social 54 310 024 €
Aide personnalisée au logement 61 070 013 €
Allocation de logement temporaire 267 560 €

PRÉCARITÉ

Rsa 105 246 759 €
Prime d'activité 98 323 393 €
Primes exceptionnelles d'Etat 19 976 012 €
Allocation journalière du proche aidant 99 468 €

HANDICAP

Allocation journalière de présence parentale 922 653 €
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé 7 208 106 €
Allocation adulte handicapé 134 872 956 €

FAMILLE

Allocations familiales 101 587 061 €
Allocations forfaitaires 778 731 €
Complément familial 19 649 400 €
Allocation de rentrée scolaire 18 228 353 €

LA CAF UN ENJEU HUMAIN, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Répartition des populations des foyers allocataires de la Caf de la Somme



44,8%
de familles



13,7%
de familles
monoparentales



5,5%
de travailleurs
non-salariés



13,4%
situations précaires



11,6%
bénéficiaires de
l'allocation adulte
handicapé



18,1%
bénéficiaires d'aides
au logement
uniquement



3,9%
bénéficiaires de Rsa
uniquement

ACCOMPAGNER LES FAMILLES À CHAQUE MOMENT DE LA VIE

Cela prend essentiellement la forme de parcours allocataire. La Caf identifie des événements ou situations de vie : naissance, décès, perte de revenus, déménagement, séparation et met en place une offre spécifique.

Afin de toujours mieux répondre aux allocataires, la Caf de la Somme met tout en oeuvre pour assurer une réponse complète en articulant l'ensemble de ses services, qu'il s'agisse de la relation de service ou de l'action sociale (dispositifs financiers ou travailleurs sociaux).

ACCUEILLIR, INFORMER POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

Permettre à tous de recourir à ses droits nécessite pour les Caf de développer une diversité de canaux de contact répondant à tous les usages. En tant que service public de proximité, la Caf a adopté une politique d'accueil qui repose sur la mobilisation d'espaces numériques, de rendez-vous et de partenariats d'accueil.

Elle vise à adapter l'offre d'accueil à l'offre de services en ligne, tout en garantissant l'accès aux droits et aux services par une véritable politique d'inclusion numérique.

La Caf de la Somme assure l'accueil permanent du public à Amiens et Abbeville. La Caf s'engage également dans la création des France Services et points numériques sur tout le territoire. Les animateurs sont formés et accompagnés par un référent afin de pouvoir apporter une réponse de qualité.

La Somme compte **23** France Services en 2022.

La fonction de médiation administrative permet la prise en charge de situations où demeure une insatisfaction d'un allocataire ou d'un tiers, malgré le traitement d'une première réclamation par les services.

Elle permet également la prise en charge des saisines par les partenaires privilégiés comme le défenseur des droits et ses délégués.

85 situations traitées par la médiation en 2022.

La Caf c'est en moyenne



60,8%
de pièces reçues en
version dématérialisée



68 921
mails reçus



786
Appels jours

Au plus près des familles

> L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

L'ACCUEIL COLLECTIF

2 044 places en accueil collectif sont proposées aux familles.

- 1 571 places en crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants
- 52 places en micro-crèches Psu
- 421 places en micro-crèches Paje

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Plus de 3 412 assistants maternels exercent sur le département.

Le département compte 30 relais petite enfance (Rpe)

LES CRÈCHES AVIP (à Vocation d'Insertion Professionnelle)

14 crèches labellisées AVIP dans la Somme

107 contrats signés depuis 2019, avec un taux d'insertion de près de 70% pour ces familles.

> LE SOUTIEN DES ACCUEILS DE LOISIRS

La Somme compte 290 accueils de loisirs, dont 54 labellisés dans le cadre de la charte qualité en 2022.



La Caf au service des plus fragiles

> SOUTENIR LES PERSONNES ET LES FAMILLES CONFRONTÉES AU HANDICAP

La Caf garantit un revenu d'existence aux personnes en situation de handicap. Elle facilite la vie quotidienne des familles confrontées au handicap ou à la maladie de leur enfant.

16 623 familles bénéficient d'une aide au handicap.

> LE PÔLE RESSOURCES HANDICAP (PRH)

La Caf facilite l'accueil de tous les enfants avec leurs différences, handicap, maladie, dans les crèches, chez les assistants maternels et les accueils de loisirs.

Elle met en place des formations, de l'information et divers outils auprès des professionnels de la petite enfance et finance :

- Un pôle ressources avec un référent handicap : service gratuit dédié aux professionnels de la petite enfance
- Un bonus financier par place en crèche créée
- Le soutien des professionnels de l'enfance et de la jeunesse avec des formations, moyens matériels et humains pour les accueils de loisirs.

> L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES FRAGILISÉES

Une offre de travail social est déployée sur l'ensemble du département pour informer et accompagner les familles confrontées à des changements susceptibles de fragiliser leur équilibre.

L'intervention est centrée sur 3 domaines prioritaires : le soutien à la parentalité, le logement et l'insertion sociale.

Des aides financières sont également mobilisées.

En 2022 :

- 740 secours
- 2 381 prêts
- 41 prêts d'honneur

- 115 secours pour frais d'obsèques
- 33 aides aux naissances multiples

> PARENTS APRÈS LA SÉPARATION

DES SÉANCES D'INFORMATION

Afin d'accompagner les familles après la séparation, la Caf organise des séances d'information gratuites animées par un juriste, un travailleur social, un médiateur familial et un psychologue. Sont abordés lors des séances :

- Les effets de la séparation
- Le vécu des parents et des enfants
- La communication entre parents
- La pension alimentaire et la résidence des enfants
- Les aides de la Caf et de la Msa
- Les démarches

En 2022, 6 séances ont été organisées sur le territoire.

ATELIERS D'EXPRESSION CRÉATIVE

La Caf de la Somme propose aux enfants de parents séparés un temps d'expression et d'écoute afin de leur permettre de mieux vivre l'événement.

Des séances gratuites d'une heure avec les enfants, co-animées par une art-thérapeute et une psychologue.

> L'AIDE À DOMICILE

La Caf aide les parents rencontrant des difficultés temporaires liées à la grossesse, naissance d'un enfant entraînant une surcharge de travail ou à la famille nombreuse, en apportant son soutien financier à deux associations :

l'AVEC et l'AMAPA.

Elle participe, sous certaines conditions, au paiement d'un nombre d'heures d'intervention d'auxiliaires de vie sociale ou de travailleurs en interventions sociale et familiale au domicile des familles.

La Caf consacre 391 793 € à l'aide à domicile.

L'animation de la vie sociale et le cadre de vie

> LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

La Caf soutient les projets des familles concernant l'amélioration de leur cadre de vie. Le règlement intérieur d'action sociale, voté chaque année par le Conseil d'administration, prévoit des aides financières individuelles permettant aux familles, sous conditions de ressources, d'obtenir des prêts pour s'équiper en matériel ménager et mobilier. Depuis 2021, il est possible d'effectuer les demandes de prêts, en ligne, sur Démarches Simplifiées.

> LE LOGEMENT DES JEUNES

La Caf accompagne les Foyers de jeunes travailleurs (Fjt) par le versement d'une prestation de service visant à soutenir la fonction socio-éducative.

Les 2 foyers de jeunes travailleurs du département Logis

jeune Castille et Coallia ont bénéficié de cette subvention **de plus de 48 000 €**.

> L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : UN AXE ESSENTIEL DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

LES CENTRES SOCIAUX

La Caf soutient les centres sociaux qui occupent une place importante en tant que vecteurs d'insertion sociale, de développement des liens sociaux et de cohésion sociale.

La Caf verse plus de 800 000 € aux 10 centres sociaux du département.

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics. Ils renforcent les liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage.

La Caf verse 455 280 € aux 21 espaces de vie sociale du département.

La parentalité

> METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PARENTALITÉ LES RÉAAP

Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap) s'adresse à tous ceux désireux de trouver les réponses aux questions qu'ils se posent en matière d'éducation.

La Caf verse plus de 190 000 € pour financer 50 actions Réaap.

> CONTRIBUER À RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FAMILLES ET L'ÉCOLE - LE CLAS

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) a pour objectif de promouvoir des formes d'accompagnement scolaire en direction d'enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et les collèges, et issus de milieux défavorisés. Le dispositif est piloté au plan départemental par l'inspection académique. La Caf participe au financement de ces projets.

La Caf verse 279 915 € pour financer 23 Clas.

> LES LIEUX D'ACCUEILS ENFANTS-PARENTS - LAEP

Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

La Caf verse 52 289 € pour financer les 6 lieux d'accueils enfants/parents du département.

> FAVORISER LE DÉPART EN VACANCES

LES VACANCES FAMILIALES

La Caf de la Somme est attentive au nombre de départs en vacances des familles les plus vulnérables.

Elle verse des aides aux vacances sous conditions de ressources et selon la composition familiale.

Plus de 1 982 familles ont bénéficié de ces aides en 2022 pour un montant de 855 500 €.

LES AIDES AUX VACANCES DES ENFANTS

Leur objectif est de favoriser les vacances en colonies ou en camps pour les enfants et de prendre en charge une partie de leur coût.

848 enfants ont bénéficié de la prise en charge d'une partie du coût pour un montant de 276 858 €.



> UNE AIDE AU DÉPART D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

En partenariat avec l'association Agena, le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles et la Maison des familles de Montdidier, la Caf s'engage aux côtés des victimes, en proposant un accueil, une écoute et un soutien personnalisé : Un accompagnement et une prise en charge rapide pour sécuriser le dossier Caf.

Une aide au départ d'urgence de 500 € (200 € supplémentaires par enfant) mobilisable immédiatement par les partenaires pour faciliter le départ des victimes du domicile.

LES CONTRÔLES DE LA CAF DE LA SOMME EN 2022

La Caf déploie une politique de contrôle pour sécuriser les données déclarées par les allocataires. Le paiement juste, rapide et régulier permet que chacun reçoivent tous ses droits, rien que ses droits.

+ d'1 allocataire sur 2 a été contrôlé sur au moins un élément de son dossier



16 484

Contrôles sur pièces
(demande de justificatifs à l'allocataire)

Des contrôles qui représentent un montant financier de



931 246 €



soit **510 246 €** de trop-perçus

et **421 000 €** de rappels en faveur des allocataires

LE CONTRÔLE SUR PLACE

Les contrôleurs des Caf sont assermentés par le Tribunal judiciaire et titulaires d'une carte professionnelle. Ils réalisent des entretiens individualisés au domicile des allocataires, à la Caf ou dans un autre lieu d'accueil du public. Ils vérifient la conformité des dossiers mais peuvent aussi conseiller les allocataires sur leurs droits et les orienter vers les services des Caf.



6 contrôleurs
travaillent pour la Caf



Les contrôles sur place :

842
contrôles

ont mené à des trop-perçus pour 2,5 millions d'euros



665
contrôles

ont mené à des rappels pour 700 000 euros

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Les fraudes sont des erreurs volontaires des allocataires : omissions de déclarations de longue durée, fausses déclarations, répétitions de non-déclarations.

451

fraudes ont été détectées pour un peu plus de 2,7 millions d'euros, qui sont mis en recouvrement par la Caf



1 225

courriers préventifs de mise en garde

43

avertissements

78

plaintes

(17 plaintes transmises au parquet par la Caf et 61 plaintes transmises au parquet par le Service national de lutte contre la fraude à enjeux)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est présidé par M. Charles DAUNE

1er vice-président : Mickaël JUPIN

2e vice-président : Gwenaëlle MONNIER

3e vice-président : Philippe VARIN

Composé de 27 membres, il a pour rôle notamment :

- > D'orienter et de contrôler l'activité de l'organisme, en se prononçant sur les rapports d'activité présentés par le directeur et en votant la politique d'action sociale (règlement intérieur des aides financières individuelles et collectives, politique vacances, politique menée auprès des porteurs de projets...)
- > D'autoriser le président à signer conjointement avec le directeur le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion
- > De voter le budget de gestion administrative et le budget d'action sociale
- > De délibérer sur les projets de marchés préparés et présentés par le directeur

Le conseil d'administration fonctionne avec des commissions spécialisées qui ont délégation pour travailler sur certaines thématiques, comme la commission d'action sociale, la commission des aides exceptionnelles, la commission des marchés et la commission de recours amiable (qui examine les contestations et les demandes de remise de dettes).

La Caf de la Somme est représentée, par le président ou son représentant à :

- > L'OPH de l'habitat de la Somme
- > Baie de Somme Habitat
- > La Société immobilière picarde d'HLM (Sip)
- > Le service commun Vacaf

EN CHIFFRES





Caisse d'allocations familiales de la Caf de la Somme

9 Boulevard Maignan Larivière

80 000 Amiens

3230 Service gratuit
+ prix appel

caf.fr

